

### Les caractéristiques

- ➤ Un quartier à part qui tourne le dos au reste du territoire
- ➤ Une densification progressive le long du trait de côte qui apparaît aujourd'hui comme un rempart





## Les potentialités et les évolutions

#### Potentialités 🛛

Les bâtiments avec des hauteurs inférieures au règle-ment en vigueur se situent au nord-est de Pointe-croisette Secteur très contraint par le risque submersion marine.

#### Evolutions

Un renouvellement serait possible au regard des règles applicables, mais une densification entraînerait une dégradation du cadre urbain très spécifique du quartier.



**PROTECTION A RENFORCER: PROTECTION TRES FORTE sur la partie** nord-est bord de mer / FORTE sur le cœur de quartier

Protection des dernières villas, jardins et éléments du patrimoine qui ne le sont pas encore

Gel des emprises au sol et gabarits existants et pas de nouvelles constructions (ou démolition - reconstruction dans les mêmes gabarits et emprises)

Seuls seront autorisées des extensions limitées du bâti existant (20% par bâtiment sans dépasser x m² de surface de plancher)

Des secteurs de plan de masse pour des projets parfaitement intégrés pourront être intégrés au P.L.U. (O.A.P.)

# Les Enjeux

- Réduire le potentiel de densification du secteur
- Maintenir et renforcer la protection des jardins remarquables
- Préserver les percées paysagères et les réglementer